

Fiche 9 : Éducation Affective Relationnelle et Sexuelle et Programmes de sciences de la vie et de la Terre

Seconde générale et technologique

BO spécial n°1 du 22 janvier 2019

Remarques préliminaires

Les SVT font partie de l'Enseignement commun à tous et est dispensé 1,5 h/semaine.

Les élèves qui poursuivront leur scolarité en 1^{re} et terminale sans choisir d'options scientifiques n'auront plus d'apports spécifiques en lien direct avec l'EARS (parmi les thèmes abordés en enseignement scientifique en classe de première, seul celui sur la cellule vivante pourrait faire l'objet d'un travail relié à l'EARS). Les apports en SVT de seconde sont donc d'autant plus précieux.

Les notions abordées s'adressent à des élèves de 15 ans pour la majorité d'entre eux. Ce sont des adolescents et donc encore des enfants. C'est un âge où l'on est fragile et influençable, pour lequel, la délicatesse et l'étayage de l'adulte est très important. C'est un âge où le corps acquiert toutes ses potentialités en particulier sexuelles. C'est l'âge de la curiosité, des grands rêves, des désirs et aussi de la solitude parfois, des expériences de l'échec, des questions existentielles.

Préambule des programmes SVT : intentions générales

- S'inscrit dans un continuum avec le collège.
- Vise la formation civique des élèves (esprit critique en particulier, appréhension du monde actuel et de son évolution) et l'éducation en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Vise l'apprentissages de concepts fondamentaux en biologie (contenus au plus près de l'évolution des connaissances et des technologies).
- Prépare aux choix futurs pour la poursuite d'études supérieures voire pour un choix de métiers nouveaux (environnement, biotechnologie, métiers de la santé et du sport).
- S'appuie sur des connaissances validées scientifiquement, utilise des modes de raisonnement propres aux sciences. Thème *Le corps humain et la santé* : fonctionnement de l'organisme, approche globale de l'individu dans son environnement, enjeux de santé publique.
- Affirmation de la liberté pédagogique de l'enseignant (équipe disciplinaire) : modalités didactiques, ordre des thèmes et des notions, exemples choisis, degré d'approfondissement.

- **Parmi les compétences travaillées :**

- ▶ Pratiquer des démarches scientifiques : justifier et expliquer une théorie, un raisonnement, une démonstration ; savoir distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir scientifique.
- ▶ Utiliser des outils et mobiliser des méthodes pour apprendre : recenser, extraire, organiser et exploiter des informations à partir de documents en citant ses sources, à des fins de connaissance et pas seulement d'information.
- ▶ Communiquer et utiliser le numérique : conduire une recherche d'informations sur Internet en lien avec une question ou un problème scientifique, en choisissant des mots-clés pertinents, et en évaluant la fiabilité des sources et la validité des résultats.
- ▶ Adopter un comportement éthique et responsable : fonder ses choix de comportement responsable vis-à-vis de sa santé ou de l'environnement en prenant en compte des arguments scientifiques ; comprendre les responsabilités individuelle et collective en matière de santé.

Concepts et notions abordées

Procréation et sexualité humaine : à articuler avec le parcours éducatif de santé, en interaction avec les professionnels de santé et d'autres disciplines.

Corps humain de la fécondation à la puberté : fécondation, hormones sexuelles, identité sexuée fondée sur le sexe chromosomique et génétique qui induit les caractéristiques sexuelles anatomiques et physiologiques de la personne. De la fécondation à la puberté, mise en place de l'organisation et de la fonctionnalité des appareils sexuels (hormones sexuelles...).

Cerveau, plaisir, sexualité : mécanismes biologiques du plaisir (système de récompense), facteurs affectifs et cognitifs, contexte culturel ont une influence sur le comportement sexuel humain. Veiller à ne pas limiter la relation entre sexualité et plaisir à la seule composante biologique. Montrer que l'activité sexuelle dans l'espèce humaine est dépendante à la fois des hormones sexuelles et des zones cérébrales impliquées dans le plaisir et qui peuvent par ailleurs être activées en dehors des activités sexuelles.

Hormones et procréation humaine : hormones naturelles endogènes, hormones de synthèse exogènes qui leurrent le système reproducteur et permettent une maîtrise de la procréation avec de moins en moins d'effets secondaires. Molécules de synthèse utilisées dans la contraception régulière « la pilule », la contraception d'urgence féminine (hormones contraceptives dans le cadre d'une IVG médicamenteuse, ainsi que la contraception hormonale masculine. Autres modes de contraception chez l'homme et la femme dont certains protègent des IST. Selon les problèmes de stérilité ou d'infertilité, techniques d'assistance médicale pour aider à la procréation (AMP), établir un lien entre certaines étapes et les connaissances scientifiques afin de les expliquer et d'évoquer leur cadre éthique.

Agents pathogènes et maladies vectorielles : à travers deux exemples l'un à transmission directe (le VIH), l'autre à transmission vectorielle (le paludisme).

Points d'attention pour l'enseignant

La première vigilance sera un discours humanisant, respectueux des réalités différentes, porté par des enseignants en phase avec le projet éducatif de l'établissement.

Articulation essentielle avec d'autres disciplines. L'EARS est l'affaire de tous.

De la fécondation à la puberté : ouvrir à la vie, à l'émerveillement, au beau, au bon.

Cerveau plaisir et sexualité : lien réducteur entre sexualité et plaisir – établir un lien entre sexualité, relation, affectivité – le seul exemple proposé (la sexualité) pour illustrer le lien cerveau plaisir peut induire implicitement que le plaisir ne se trouve que dans la seule activité sexuelle et pourrait aussi laisser entendre que le seul but de la sexualité est le plaisir. Par ailleurs le plaisir n'est pas une fin en soi mais le fruit d'une altérité qui fait grandir. Veiller à proposer un chemin de plénitude, de bonheur.

Contraception Beaucoup d'IVG sous contraceptifs¹. La contraception est-elle la seule voie de prévention des grossesses précoces ou non désirées ? L'abstinence, l'engagement, la fidélité peuvent utilement être discutés avec les élèves, accompagnés par un intervenant extérieur. L'affirmation que « les contraceptifs à base de molécules de synthèse exogènes ont de moins en moins d'effets secondaires » mérite des échanges pour aborder la question sous un angle plus large que la seule approche scientifique. La contraception masculine hormonale est très marginale aujourd'hui².

Attention à la banalisation des contraceptifs³ d'urgence et de l'IVG médicamenteuse. A ne pas placer au même niveau que les contraceptifs et autres méthodes. Nécessité de faire de la prévention face aux risques psychologiques à de tels recours.

PMA : la procréation médicalement assistée désigne les pratiques visant à la conception d'un enfant sans l'union sexuelle de l'homme et de la femme : insémination d'une femme par son conjoint ou concubin (IAC) ; ou par un donneur (IAD) ; fécondation in vitro (FIV) avec transfert des embryons, en cas de défaillance des spermatozoïdes ou de don d'ovule (FIVETE impliquant don de gamète masculin ou/et féminin).

Ces techniques posent la question éthique des embryons surnuméraires et de leur destruction.

Travailler cette question d'un point de vue éthique à l'aide des ressources publiées par la Conférence des Évêques de France⁴. La fiche « assistance médicale à la procréation » pose clairement les données scientifiques et juridiques et ouvre la réflexion sur différents aspects éthiques : la privation légale de père, la question de l'inégalité pour les enfants, la marchandisation du corps, le principe d'anonymat, la sélection des individus. Par ailleurs, les questions de l'unité de la personne, du lien entre le mariage et la filiation et des droits de l'enfant sont traitées dans une rubrique « visées éthiques et anthropologiques ».

¹ Contraceptif : qui empêche la conception

² Dossier de l'académie des sciences Hormones, santé publique et environnement sous la direction de Edwin Milgrom et Etienne-Emile Beaulieu EDP sciences-collection : Académie des sciences – mai 2008 <https://laboutique.edpsciences.fr/produit/9782868838957>

³ Congestatif : qui empêche la gestation

⁴ <https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-bioethique/comprendre-les-enjeux>

Agents pathogènes : la comparaison du paludisme et du VIH, si elle est intéressante du point de vue du mode de transmission (vectorielle ou directe) devrait être l'occasion d'aborder, à propos du VIH, la question des relations sexuelles et, par là même, les questions de la construction d'une relation amoureuse, de l'engagement, du projet de vie. Ceci afin de ne pas limiter l'éducation à la sexualité à la seule prévention des risques (IST, VIH).

Pistes pour l'Éducation Affective Relationnelle et Sexuelle

Moi, professeur de SVT je prends toute ma place en matière d'Education Affective Relationnelle et sexuelle en :

- Travaillant toutes les parties du programme
- En m'inscrivant dans le projet éducatif de mon établissement
- Y incluant des dimensions interdisciplinaires chaque fois que possible
- En proposant, en collaboration avec le chef d'établissement et les membres de la communauté éducative (au sein du CESC par exemple), des apports extérieurs complémentaires, (éthique, juridique, philosophique, religieux, etc) permettant aux élèves de se construire une vision élargie des notions abordées, une vision positive de la sexualité, de développer une pensée personnelle pour choisir des comportements responsables pour eux-mêmes et pour les autres.

Référence : *l'Éducation affective relationnelle et sexuelle dans les établissements d'enseignement catholique - hors-série de septembre 2015*

En téléchargement à l'adresse www.enseignement-catholique.fr/wp-content/uploads/2016/09/EARS-1.pdf >>> **lien**

CONTRIBUTEURS

Fiche élaborée sous la coordination de Josiane Hamy, département Éducation Sgec, en collaboration avec les référents diocésains EARS : Emmanuel Descamps, Magali Menut, Marie-Françoise Muraro, Hélène Pérez, et Catherine Pommet